

2 000 tonnes à la fin des années 1980, à environ 45 000 tonnes au cours des trois dernières années.

M. Ouellet a ajouté en conclusion : « Si l'UE ne respecte pas les quotas de l'OPANO, le Canada n'aura d'autre choix que d'agir. »

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874